



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE DE PRESSE N°137 /FECAFOOT/PDT/SG/SGA/24

La Fédération Camerounaise de Football informe l'opinion publique nationale et internationale qu'en date du 30 Septembre 2024, elle a été notifiée de la suspension pour 06 mois de son Président Monsieur ETO'O FILS Samuel de toutes les rencontres des Sélections Nationales masculines et féminines du Cameroun, suite à des actes qui lui ont été reprochés lors du match Brésil vs Cameroun joué le 11 Septembre 2024 dans le cadre de la participation de la Sélection Nationale féminine U20 à la phase finale de la coupe du Monde de cette compétition en Colombie.

Lors de la rencontre évoquée supra, des erreurs d'arbitrage manifestes ont été constatées en mondovision par tous les spectateurs et téléspectateurs qui ont pu voir en direct ou sur leurs petits écrans cette rencontre. À titre d'illustration, le but d'égalisation de la Sélection Brésilienne était entaché d'irrégularités irrécusables.

Il est important de rappeler que pendant la rencontre ayant opposé le Cameroun à la Colombie, dirigée par le même arbitre, un penalty évident a été curieusement refusé à la Sélection Camerounaise.

A l'issue de la rencontre Brésil vs Cameroun, le Président de la FECAFOOT présent au stade, a simplement attiré l'attention des officiels sur ces erreurs qui ont faussé de façon regrettable pour le Cameroun, les résultats des deux matchs.

La Fédération Camerounaise de Football marque son étonnement et sa désapprobation face à cette sanction injuste, assise sur l'interprétation biaisée et arbitraire du comportement de son Président Monsieur ETO'O FILS Samuel. Elle dénonce avec véhémence cette sanction et indique par ailleurs qu'elle n'est pas de nature à entraver l'exercice de ses multiples activités à la tête de la FECAFOOT.

Monsieur ETO'O FILS Samuel, Président de la FECAFOOT, se réserve le droit d'exercer les voies de recours prévues en la matière, en vue de faire rétablir la justice sur cette affaire. Au demeurant, il réitère sa détermination à poursuivre son projet de réformes et de modernisation du Football Camerounais afin de lui permettre de retrouver TOUTE SA GRANDEUR, à travers entre autres, la recherche des performances optimales des Sélections Nationales.

La Fédération Camerounaise de Football témoigne sa gratitude à l'endroit de l'opinion publique pour le soutien multiforme dont elle bénéficie à travers les réactions de désapprobation de la sanction contenue dans la décision de la FIFA.

Fait à Yaoundé, le 01^{er} Octobre 2024.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

BLAISE DJOUNANG





FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

PRESS RELEASE N° 137 /FECAFOOT/PDT/SG/SGA/24

The Cameroon Football Federation informs the national and international public that on 30 September 2024, the President of the Federation, Mr ETO'O FILS Samuel, was informed of his suspension for six months from all matches of the Cameroon Men's and Women's National Selections as a result of his actions in the course of the Brazil vs. Cameroon match played on 11 September 2024 during the participation of the Cameroon U-20 Women's National Selection in the final phase of the World Cup of this competition in Colombia.

Throughout the aforementioned match, obvious refereeing errors were noticed by all spectators and television viewers who watched the match live or on television. For example, the Brazilian team's equaliser was irrevocably tainted by a number of irregularities.

It is worth noting that during the match between Cameroon and Colombia, which was officiated by the same referee, an obvious penalty was unfortunately not given to the Cameroonian team.

Following the Brazil vs Cameroon match, the President of FECAFOOT, who was present at the stadium, respectfully brought to the attention of the officials the errors which, unfortunately for Cameroon, altered the results of the two matches.

The Cameroon Football Federation is surprised and disappointed by this unfortunate decision, which appears to be based on a misinterpretation of the actions of its President, Mr. ETO'O FILS Samuel. It strongly believes that this decision is misguided and that it will not prevent him from carrying out his duties at the head of FECAFOOT.

As President of FECAFOOT, Mr ETO'O FILS Samuel is entitled to use the legal means at his disposal to ensure that justice is done in this matter. He also reaffirms his commitment to continuing with his project of reform and modernisation of Cameroonian Football, with the aim of enabling it to regain its former greatness, including through the pursuit of optimal performance in national selections.

The Cameroon Football Federation would like to thank public opinion for the support it has received through the reactions of disapproval to the sanctions outlined in FIFA's decision.

Yaoundé, 01 October 2024.

DJOUNANG Blaise

SECRETARY GENERAL

